

Laos 1959-1961 - correspondence, official documents, press clippings, chrono...

HS L 179:85



National Library
of Sweden

Dag Hammarskjöld's saml.

Laos - 1959

22 Aug.

Nehru, Jawaharlal (Prime Minister of
India)

- 1 letter from D.H.

le 22 août 1959

Mon cher Monsieur Nehru,

Monsieur l'Ambassadeur Jha vous aura informé de l'attitude adoptée par le Laos en ce qui me concerne dans sa démarche de l'autre jour, ainsi que de ma réaction. Je crois utile, pour la suite de nos échanges de vues à ce sujet, de vous adresser une traduction en anglais de ma lettre de réponse.

Au troisième alinéa de cette lettre, je parle de "divers efforts en vue de surmonter les difficultés", qui n'ont pas encore abouti, mais qui n'ont pas non plus échoué et qui ne devraient donc pas, selon moi, être tenus pour non avenues. Je songe naturellement, d'une part, à l'initiative de M. Selwyn Lloyd concernant M. Gromyko - initiative dont je sais que vous avez été informé - et, d'autre part, à la ligne de conduite que j'ai étudiée avec vous et que vous-même, d'après la lettre de M. Desai en date du 31 juillet, avez promis de garder présente à l'esprit et de réétudier lorsque votre délégué à la Commission, attendu à Delhi dans la dernière semaine d'août, aura pu vous remettre un rapport de première main sur la situation.

Si le troisième alinéa de ma lettre est interprété en ce sens, je crois que cette lettre couvre en elle-même toutes les possibilités d'action qui s'offrent à l'heure actuelle, à la seule exception d'une nouvelle convocation de la Commission, qu'exclut actuellement l'attitude du Laos, appuyée par le Canada.

La situation, telle qu'elle ressort de ma lettre, n'est pas encourageante. Comme vous pouvez le constater, j'exclus entièrement au stade actuel toute mission de bons offices organisée par mes soins. J'exclus de même un système d'observateurs uniquement fondé sur une initiative du Laos. Je suis dans l'un et l'autre cas en terrain solide, car les deux méthodes d'action que j'écarte n'ont très peu, ou même pas de chance d'être utiles et pourraient même se montrer inusables.

Il reste donc soit une action en vertu d'une décision de l'Assemblée générale ou du Conseil de sécurité, ce qui n'est pas envisagé à l'heure actuelle, soit une action fondée sur l'une ou l'autre des deux lignes de conduite dont j'ai parlé plus haut et dont il est question au troisième alinéa de ma lettre. Si

M. Selwyn Lloyd réussissait et obtenait une réponse favorable de M. Gromyko, il va de soi que j'agirais immédiatement conformément à la suggestion faite et que l'affaire serait alors en bonne voie. Mais pouvons-nous espérer une telle réaction ou, du moins, n'est-elle pas si douteuse qu'il nous faille songer sérieusement à ce qu'il faudrait faire en cas d'échec de l'initiative britannique? De toute évidence, il faudrait alors agir dans le sens que j'ai examiné avec vous, car ce serait la seule possibilité qui resterait - à moins bien entendu que le Laos change d'avis au sujet de la Commission, ce qui ne paraît exclu dans l'état actuel des choses.

Dans ces circonstances, je crois utile de reprendre la question avec vous, d'autant plus que vous aurez cette semaine l'occasion de vous entretenir de la situation avec votre représentant à la Commission.

Comme vous le savez, je m'en suis tenu tout au long des discussions sur cette question, à part quelques variations de détail, à une seule et même idée. J'estime que ce qu'il faut faire doit être fait en deux étapes, à savoir :

Première étape

Il faut que quelqu'un prenne contact à la fois avec Hanoï et Vientiane afin d'explorer sur la base de quelle formule une médiation pourrait éventuellement être acceptée. Il faudrait que ces contacts soient pris par quelqu'un qui ait la confiance de l'un et de l'autre et dont on ne puisse mettre en doute la fidélité aux Accords de Genève. C'est à ce stade que, vous le savez, je considère l'Inde mieux placée que quiconque pour faire le nécessaire. Comme il est peu probable que j'aie moi-même accès à Hanoï et qu'on m'y écoute, j'ai écarté la possibilité de confier ces sondages à un représentant personnel que j'enverrais.

Deuxième étape

Il faudra, sur la base de toute formule qui pourrait être trouvée lors de la première étape, entreprendre une médiation. A mon avis, le médiateur devra être ce que l'on pourrait appeler un "neutre absolu", ce qui exclurait probablement aussi une personnalité d'un pays d'Asie. Je crois en outre qu'il faudra que la Commission et l'ONU participent l'une et l'autre à sa désignation, de manière à respecter la position tant du Laos que du Nord-Viet-Nam. La façon d'établir les relations devrait bien entendu être étudiée au cours de la première étape. Il ne me paraît

pas très utile de me livrer ici à des spéculations sur des détails à ce sujet. Toutefois, traçant un parallèle avec l'initiative de M. Selwyn Lloyd, il me semble que la formule la plus rationnelle serait que la Commission - qui n'a guère de chances de se mettre d'accord sur la personne du médiateur et qui ne serait pas en mesure de se charger elle-même de la médiation - demande au Secrétaire général, après consultation des deux gouvernements, de désigner le médiateur.

Vous constaterez que ma position, telle que je viens de la redéfinir, est à certains égards plus précise - et laisse moins de place pour des modifications - que ce qui s'était dégagé de mon entretien avec M. Desai à Genève. La raison en est que l'ensemble de la situation a évolué et que j'ai dû faire entrer en ligne de compte les éléments supplémentaires qui sont apparus.

Je suis aujourd'hui, comme je l'ai été tout au long de l'année, très pessimiste quant à ce qui se produira si nous ne parvenons pas à mettre sur pied quelque dispositif diplomatique. Ce qui me préoccupe le plus c'est que, si je vois juste, il ne nous reste vraiment que l'espoir ténu de l'acceptation par M. Gromyko de la proposition de M. Lloyd et que, faute de cette acceptation, nous n'avons plus alors que la solution que j'ai étudiée avec vous et sur laquelle je reviens dans la présente lettre. Qu'advierait-il si, pour quelque raison, cette solution se révélait impossible? Nous assisterions alors, je crains fort, à une crise au Laos ou dans la région, crise dont les conséquences dans un sens ou dans l'autre seraient imprévisibles. Vous comprendrez avec quelle ferveur, dans ces conditions, j'espère qu'il vous sera possible d'apporter l'aide suggérée pour la première étape, sans qu'il soit question de savoir, pour le moment, si cela conduira ou non à la deuxième étape. L'action envisagée pour la première étape aurait pour effet, je crois, en elle-même et indépendamment de l'issue, de réduire la tension et de nous faire gagner du temps.

Comme il est dit dans ma lettre à M. Panya, je dois me rendre en Amérique latine pour une quinzaine de jours, mais on peut à tout moment me joindre facilement par l'intermédiaire du Siège. Je serais très heureux d'avoir votre réponse le plus tôt possible, mais je comprends parfaitement que vous puissiez souhaiter, avant de me faire connaître votre réaction, attendre d'avoir pu vous entretenir, la semaine prochaine, avec votre représentant à la Commission.